

## De la nouvelle organisation du Syndicat mixte

Le Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Gascogne réunit la communauté d'agglomération du Grand Auch Coeur de Gascogne et 12 communautés de communes (CC) du département du Gers. Ces intercommunalités désignent les élus communautaires qui les représentent au sein du Comité syndical, l'organe délibérant du Syndicat mixte. Les dernières élections municipales sont venues renouveler, avec plus ou moins d'ampleur, les élus locaux des communes et des intercommunalités faisant de cette année 2020, pour le Syndicat mixte du SCoT de Gascogne, une année de changement tant dans les représentations des intercommunalités que dans l'organisation de ses différentes instances.

Ils sont 27 titulaires et 27 suppléants à siéger au Comité syndical, organe délibérant du Syndicat mixte qui prend toutes les décisions nécessaires pour mener à bien la mission d'élaboration, de suivi, d'évaluation et d'évolution du SCoT y compris en matière budgétaire.

### **Le Comité syndical, reflet du changement dans les intercommunalités**

A l'issue des dernières élections municipales, sur le périmètre du SCoT, on compte 147 nouveaux maires et 8 nouveaux présidents d'intercommunalité sur 13 membres du Syndicat mixte. En conséquence, plus de la moitié des élus du Comité syndical sont renouvelés. Sur 54 membres, 30 sont nouveaux dont 16 titulaires. De plus, la représentation de chaque intercommunalité a évolué, allant même jusqu'à totalement changer pour les communautés de communes Bas Armagnac, Grand Armagnac, Artagnan en Fezensac.

En début de mandature, le Comité syndical élit le président du Syndicat mixte et les membres du bureau. Aussi, à l'occasion du Comité syndical d'installation, le 22 septembre, Hervé LEFEBVRE, maire de Samatan et président de la communauté de communes du Savès, a été choisi pour présider le Syndicat mixte pendant les six prochaines années. Cette présidence si elle change, se veut dans la continuité d'ouverture et de co-construction qui étaient les fers-de-lance de la présidente précédente Elisabeth DUPUY-MITTERRAND.

### **Le Bureau, une dynamique réaffirmée**

Au-delà de porter à la tête du Syndicat mixte un nouveau président, la nouvelle mandature est venue profondément renouveler le Bureau. 9 des 13 membres représentant chacun une intercommunalité du périmètre du SCoT, sont nouveaux au sein de l'organe exécutif.

Le Bureau constitue l'antichambre du Comité syndical à qui il fait des retours régulièrement. Trois principes guident ses élus dans la mise en œuvre de ses missions. Parce que pour travailler dans de bonnes conditions, tout doit pouvoir être dit et entendu, parce que la collégialité des décisions exige la présence de tous et que la gestion d'un syndicat s'inscrit dans le temps, transparence, assiduité et régularité sont les maîtres mots des membres du Bureau dans la gestion des questions budgétaires, de compatibilité, de suivi de projets impactant le territoire. En ce

### L'équipe technique

L'équipe technique du Syndicat mixte est constituée de 4 agents.

- Claire CERON  
Directrice
- Raphaël GOUILL  
Chargé d'études
- Anne-Sophie GRANOWSKI  
Assistante de direction
- Christine SANCHEZ-MARTIN  
Chargée de mission

Au-delà de se charger des questions techniques, administratives, logistiques et financières, ils préparent les éléments d'aide à la décision aux élus et suivent l'élaboration du SCoT de Gascogne.



## ECLAIRAGE

sens, les élus se réunissent au moins une fois par mois et si la crise sanitaire l'exige, la visioconférence est envisagée.

Pour autant le rôle des élus du Bureau ne s'arrête pas là. De retour dans leur intercommunalité, ce sont les ambassadeurs du Syndicat et de la démarche SCoT. Ils assurent ainsi l'articulation entre leur intercommunalité et le Syndicat mixte.

Ce rôle d'ambassadeur, les élus du Bureau le jouent également auprès d'un certain nombre d'organismes dans lesquels le Syndicat mixte siège :

- *Fédération nationale des SCoT* : Hervé LEFEBVRE (titulaire), Bénédicte MELLO (suppléante)
- *Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers* : Gérard ARIES
- *Commission départementale d'aménagement commercial* : Gaëtan LONGO
- *Aua/T* : Hervé LEFEBVRE
- *Les InterSCoT* dont celui du *Grand bassin toulousain* : Patrick BET, Philippe BRET, Jacques CHABREUIL, Jean DUCLAVE, Gaëtan LONGO, François RIVIERE, Alain SCUDELLARO (la liste n'est pas exhaustive et tout élu du comité syndical peut en faire partie).
- *Région Occitanie* : Philippe BRET, Jacques CHABREUIL et Hervé LEFEBVRE
- *Comité National d'Action Sociale* : Martine LABORDE
- *Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Neste et Rivières de Gascogne* : un élu sera désigné prochainement.

### Le Comité de pilotage, une ouverture sur les territoires

Le Comité de pilotage, ou CoPil, est l'instance qui a pour mission d'élaborer le SCoT de Gascogne et de préparer son suivi et sa mise en œuvre. Il compte 21 membres dont le noyau dur est constitué des 13 membres du Bureau auxquels s'ajoutent les 2 sénateurs gersois parce qu'ils sont les porte-paroles des territoires au niveau national. 1 représentant pour chacune des deux associations des maires (Association des maires de France et Association des maires ruraux) et chacun des trois

Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR), 1 représentant du Département car ces organismes seront des acteurs clés de la mise en œuvre du SCoT. Par ailleurs, 3 maires nommés par le Président sur la base de leur implication dans les précédentes phases de l'élaboration du SCoT et ayant manifesté leur intérêt à poursuivre leur investissement sont également membres du CoPil. Ce remaniement du CoPil est expérimental et pourra être revu à la demande du Bureau, dans l'intérêt général.

Comme pour le Bureau, les principes de transparence, assiduité, régularité guideront les élus dans leurs échanges de travail. Et parce que les enjeux et l'avenir du territoire se veulent au-dessus des clivages politiques le principe « apolitique » s'ajoute aux 3 premiers.

Les rencontres du CoPil dont le rythme sera intense jusqu'à l'arrêt du projet de SCoT et plus léger en terme de fréquence entre l'arrêt et l'approbation seront organisées systématiquement le même jour sur le même créneau horaire : jeudi 14h30-17h00.

### Le GEET

Pour aller plus loin dans l'articulation du travail politique et technique, une nouvelle scène de discussion est mise en place : le Groupe d'Échanges Élus-Techniciens.

Chaque semaine, les élus du Bureau qui le souhaitent sont invités à assister à une réunion d'échanges à bâton rompu avec l'équipe technique sur les sujets d'actualités du Syndicat mixte. Renforçant la proximité élus-techniciens, il s'agit d'informer, de régler des détails ou encore de préciser des choix.



Crédit photo: Syndicat mixte SCoT de Gascogne

### En savoir + :

- [Les élus du Syndicat mixte du SCoT de Gascogne](#)
- [InterSCoT du Grand Bassin Toulousain](#)
- [Fédération nationale des SCoT](#)
- [SAGE Neste et Rivières de Gascogne](#)